



Association des Femmes du Secteur Minier du Burkina Faso



RAPPORT D'ACTIVITES DU PROJET YEOU

(Mars 2018 à Janvier 2019)

Présenté par : AFEMIB

Janvier 2019

SOMMAIRES

SOMMAIRES	2
INTRODUCTION	3
I. ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS	4
1.Le plan d'actions.....	4
2.Les rencontres d'étapes du projet avec les autorités et les partenaires sociaux.	4
3.Rencontres de cadrage et de travail.....	5
4.La mise en œuvre des AGRs	5
5.Alphabétisation des bénéficiaires	7
6.Voyage d'étude et de partage d'expériences.....	8
7.Communication et visibilité du projet Yéou	9
8.Suivi du projet.....	10
II. LES DIFFICULTES, SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES	10
1.Difficultés.....	10
2.Suggestions / Perspectives	10
III. LE BILAN FINANCIER.....	11
CONCLUSION	11

INTRODUCTION

L'Association des Femmes du Secteur Minier du Burkina (AFEMIB) est une organisation communautaire de développement, créée en décembre 2000 et reconnue officiellement le 19 juillet 2004. Elle est régie actuellement par la nouvelle loi n°064-2015/CNT du 20 octobre 2015 portant liberté d'association au Burkina Faso sous le récépissé n°N00000049801 du 16 janvier 2017.

Avec son caractère national, elle intervient sur l'ensemble du territoire burkinabé et s'investit principalement dans le secteur minier. Elle implique en son sein, toutes les femmes travaillant dans le secteur minier au Burkina Faso et désireuses d'améliorer leur statut ainsi que leurs conditions de travail. Les membres proviennent des secteurs suivants : Sociétés minières, Ministère en charge des mines et des sites d'orpaillages, sociétés de service, etc.

L'AFEMIB s'inscrit dans une réflexion globale visant à réduire les inégalités dans le secteur minier. Dans sa contribution à l'amélioration globale des conditions de vie des femmes, elle positionne sa philosophie et ses actions dans l'intégration active de la dimension genre dans le secteur minier et dans tous les axes de développement.

La contribution au développement s'exprime par des interventions ciblées en faveur des populations des zones minières (orpailleurs et communautés riveraines des sites miniers). C'est dans cet élan que l'AFEMIB a initié ce «Projet d'appui à l'insertion socio- professionnelle des femmes du site d'orpaillage de Yéou, commune de Bouroum, région du Centre Nord, Province du Namentenga». Ce projet vise à appuyer les femmes qui sont le plus souvent délaissées par une proposition de solution alternative de reconversion.

Par ce choix, l'AFEMIB entend apporter des appuis divers à ce groupe cible notamment les femmes du site d'orpaillage de Yéou avec un quota genre significatif. Le présent projet d'un coût global de Soixante-quinze millions huit cent quarante-deux mille quatre cent vingt-six (75 842 426) francs CFA est entièrement financé par l'Ambassade de la France au Burkina FASO et la Société minière Nord Gold. C'est le fruit d'une bonne collaboration entre l'AFEMIB et ses partenaires techniques et financiers au profit de la communauté locale de Yéou.

Pour mener à bien ses missions et atteindre les résultats escomptés, l'AFEMIB s'est dotée d'une planification opérationnelle de ses activités.

Le présent rapport est un bilan des activités inscrites dans le plan d'action du projet et fait ainsi la synthèse des réalisations de la période de février à décembre 2018.

I. ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN D' ACTIONS

1. Le plan d'actions

Dans la perspective d'atteindre les objectifs du projet Yéou, l'AFEMIB s'est dotée d'un plan opérationnel couvrant la période ci-dessus indiquée. Le tableau ci-dessous retrace les grands actes de ladite période.

Activités programmées pour la période De mars 2018 à janvier 2019	Observations
Les rencontres d'étapes du projet avec les autorités et les partenaires sociaux.	Réalisées
Rencontres de cadrage et de travail	Réalisées
La mise en œuvre des AGRs	Réalisé
Alphabétisation des bénéficiaires	Non planifiée mais réalisée
Communication et visibilité sur projet Yéou	Réalisée
Voyage d'étude et de partage d'expérience	Réalisée
Suivi du projet	Réalisée

2. Les rencontres d'étapes du projet avec les autorités et les partenaires sociaux.

Dans la mise en œuvre du projet l'AFEMIB avait impliqué un certain nombre d'acteurs. Elle se fait le devoir de leur rendre compte de l'évolution des activités sur le terrain et demander toujours leur accompagnement à travers des conseils avisés. Il s'agit notamment des autorités administratives locales, élus locaux, leaders communautaires, coutumiers et religieux, et l'institution financière de la zone qui est la caisse populaire de Tougouri.

Pour répondre à ce devoir de redevabilité à l'égard de ces acteurs, des missions et rencontres sont effectuées régulièrement sur le terrain. La substance de ces rencontres est d'échanger sur l'évolution des activités du projet et d'avoir l'adhésion totale et l'accompagnement de ces groupes.

C'est aussi des occasions d'apprécier l'appropriation du projet par les bénéficiaires, les autorités de la zone d'intervention et de tisser des nouvelles relations avec les acteurs de développement de la localité. A ce titre, à travers l'alphabétisation initiale, nous avons eu l'accompagnement de la Direction provinciale de l'éducation non formelle de Boulsa pour la reconnaissance des diplômes post alpha. Les directions provinciales de l'agriculture, de la santé animale, de l'environnement et la Caisse Populaire sont disponibles à apporter leur appui technique pour la durabilité du projet. Les acteurs de développement tels que la Mairie, la préfecture, le Programme Faso, Plan Burkina de Bouroum et le Commissariat de police de Tougouri ont toujours apprécié la démarche de l'AFEMIB.

On retiendra que ces sorties d'information constituent également un moyen de plaider et de sensibilisation et permettent d'adapter les actions du projet aux réalités du terrain ou des besoins spécifiques du public cible.

3. Rencontres de cadrage et de travail

Les rencontres de travail constituent les instances privilégiées de la prise des grandes décisions sur la conduite et l'opérationnalisation du projet :

Séances de travail d'étape mensuel du projet et des orientations en fonction des nécessités du terrain ou de la saison pluvieuse. Ces rencontres se tiennent en présence du Bureau Exécutif de l'AFEMIB, du Coordonnateur du projet et/ou du consultant selon les besoins requis.

Les rencontres de travail et de partage d'expériences avec d'autres structures partenaires sont réalisés avec succès au cours de ladite période. Plusieurs rencontres ont été réalisées par le coordonnateur auprès de l'ONG Programme Faso, du Service de l'environnement, de santé animale, Plan Burkina section Bouroum et le service chargé des mouvements et associations de la mairie de Ouagadougou.

4. La mise en œuvre des AGRs

Les activités génératrices de revenus ont pour but d'accroître le pouvoir économique des bénéficiaires. L'objectif principal du projet est de permettre à ces bénéficiaires d'être autonomes et indépendants en dehors des activités d'orpillage qui dégradent leur santé et l'environnement. Pour atteindre ce résultat, les bénéficiaires ont choisi eux-mêmes les types d'AGR qu'ils pensent pouvoir développer et gagner un bénéfice optimal qui apportera de façon significative le bien-être familial et partant de tout le village de Yeou. Ainsi donc, à la lumière des formations reçues, les types d'activités choisis par les bénéficiaires sont : l'élevage de petits ruminants, le commerce de céréales, la restauration et les cultures maraîchères. Il faut noter que chacun des bénéficiaires a une parcelle d'exploitation en plus des autres AGR, ainsi donc, quotidiennement, les bénéficiaires travaillent dans le périmètre aménagé dans la matinée avant de vaquer aux autres occupations pour y revenir en fin d'après-midi.

Ces activités ont été possibles grâce à l'appui de l'institution financière locale avec laquelle l'AFEMIB a signé une convention de partenariat. Il s'agit de la caisse populaire de Tougouri, située à environ 75 km de Yéou, qui a procédé à l'octroi des crédits aux bénéficiaires du projet pour la mise en œuvre de leurs AGR.

Ainsi, la caisse a mis à la disposition des bénéficiaires une somme totale de cinq millions (5 000 000) de francs CFA pour la première campagne en raison de cent mille (100 000) francs cfa par bénéficiaire depuis juin 2018.

Chacun des bénéficiaires, avec ce crédit a pu développer son activité à travers la production des légumes, fruits et l'embouche. Les bénéfices engrangés dans cette première phase sont réconfortantes.

A titre d'exemple, ceux qui ont opté pour l'élevage de mouton ont dégagé une marge bénéficiaire comprise entre trente mille (30 000) francs et quarante-cinq (45 000) francs en six mois.



Monsieur KIENE Hamidou, bénéficiaire du projet a acheté 4 moutons. Au bout des 6 mois il a revendu et obtenu un bénéfice moyen de 40 000 par tête FCFA.

Pour celles qui ont opté pour la production de pomme de terre, la moisson était plus importante. Elles ont investi trente-cinq mille (35 000) francs et ont réalisé un chiffre d'affaire de quatre-vingt-quinze mille (95 000) francs en soixante-dix (70) jours, soit une marge bénéficiaire de soixante mille (60 000) francs CFA. Certains ont expérimenté la production de légumes et fruits tels que l'aubergine locale, l'oseille, la pastèque, le melon ; et d'autres ont produit du maïs et du sésame. Les récoltes ont été encourageantes. Tous les produits ont été écoulés sur le marché local. Cela dénote la justesse de la mise en œuvre de ce projet qui vient répondre à un besoin nutritionnel du village de Yeou et environnant.



Arachide



Sésame



Pastèque



Melon



Oseille.

En fin janvier 2019, vingt-trois (23) des bénéficiaires ont pu rembourser leurs crédits, pour une question de calendrier, les autres seront reçus par la caisse en fin février pour le remboursement des crédits.

La prochaine phase de prêt débutera en mars après une évaluation de la première phase par les parties prenantes.

Pour cette deuxième phase, il est prévu l'octroi de sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs aux bénéficiaires, soit 150 000 F cfa par personne, conformément aux termes de la convention de partenariat.

Dans l'attente de la seconde phase et la saison de pluie pour une occupation optimale du site aménagé, les bénéficiaires ont perpétué la production de la pomme de terre sur l'espace expérimentale de 1000 m². La récolte est prévue au plus tard, dans la deuxième semaine du mois de mars. La durée de production de la pomme de terre est de 70 jours. Il faut noter que la recette du champ communautaire (sésame) de la première année a servi de fonds de roulement pour cette production de pomme de terre.

5. Alphabétisation des bénéficiaires

Le Centre d'Alphabétisation Fonctionnel de Promotion des Valeurs Culturelles et de Développement (CAF/VCD) a été retenue pour renforcer les capacités des bénéficiaires du projet Yéou. Elle a connu la participation de trente-neuf (39) apprenants avec l'implication de tous les services techniques communaux, provinciaux et régionaux y intervenant. Le processus d'apprentissage s'est étalé en quatre mois de mars à juin 2018. Sur les trente-neuf inscrits, trente-sept ont été déclarés alphabétisés à l'issue de l'examen de fin de session.

L'opérateur en fin de campagne a suggéré ce qui suit :

- l'ouverture d'un centre en formation technique spécifique en maraîchère- culture et en agro- foresterie ;
- la réouverture d'un autre centre de la Formule enchainée ;
- la formation des acteurs surtout le superviseur et le coordonnateur ;
- la traduction de certains documents dans le cadre de la post alpha.

Pour répondre à la première recommandation du centre, l'AFEMIB a initié l'alphabetisation technique spécifique réalisée par le même centre d'octobre à novembre 2018. La spécificité de cette alphabetisation a été d'accompagner les bénéficiaires selon leur choix en matière d'AGR. A l'occasion, le centre a conseillé le cycle court au regard de la nature du sol de Yéou, pour la production des légumes et fruits. Pour l'élevage, la période d'embouche retenue est de 4 à 6 mois avec une alimentation spécifique. Suivant la nature de l'AGR, chacun des bénéficiaires a reçu une formation spécifique liée à son type d'activité. Cette formation a été assurée avec l'implication des autres services techniques de la commune.

Elle a permis aux bénéficiaires du projet de renforcer leur capacité théorique acquise avec l'Alphabetisation initiale et surtout de leur permettre d'avoir plus de la matière dans la gestion des affaires courante servant d'alternatives de reconversion.



Pour permettre aux apprenants d'être assidus et en l'absence d'une cantine, l'AFEMIB a octroyé des frais de motivation pour les présences effectives à l'apprentissage sur le budget de la convention par l'intermédiaire de l'opérateur Alpha.

Cette activité non planifiée a été réalisée sur le budget affecté à l'appui technique et au renforcement des capacités des bénéficiaires.

6. Voyage d'étude et de partage d'expériences

Un voyage d'étude a été effectué à Tougouri avec les bénéficiaires du projet Yéou. La philosophie du voyage est de créer un contact d'affaire entre Yéou et Tougouri dans le cadre des cultures maraichères, l'élevage et le petit commerce.



Les structures suivantes ont animé ce cadre de partage d'expériences :

- projet Yeou : Quarante-sept (47) bénéficiaires
- personnes ressources du village de Yéou : trois (3)
- Association bio protec de Tougouri : soixante-quinze (75) membres
- leader coutumier : chef coutumier de Tougouri
- représentants des services techniques de la commune de Bouroum et Tougouri
- représentants des autorités territoriales : mairies de Bouroum et de Tougouri
- la caisse populaire de Tougouri
- AFEMIB : deux personnes
- Radio Basnere de Tougouri

Tous les acteurs se sont prêtés à des débats francs qui ont relevé les forces d'une telle activité. Les anciennes expériences, bonnes ou moins bonnes ont été partagées. L'attention des bénéficiaires a été attirée car une telle activité ne peut se mener sans aucune embuche, il n'y a jamais de risque zéro dans un projet. Ils ont été invités à prendre les dispositions utiles pour la pérennisation du projet. Ils doivent veiller à ce que tout le sérieux soit mis dans la réalisation des tâches et prendre soin également des équipements du projet.

Ce voyage d'étude a été très bénéfique dans la mesure où les bénéficiaires du projet Yéou ont été rassurés qu'ils peuvent faire autres choses que l'orpaillage. Cela a renforcé leur position dans le cheminement de reconversion.



Le chef de Tougouri, ancien orpailleur a partagé son expérience et soutient que la terre ne ment pas. Il a salué la démarche de l'AFEMIB. L'association Bio Protec de Tougouri, est disposée à orienter leurs clients à Yéou en cas de besoin et s'engage à racheter leur production d'oignons à condition qu'ils n'utilisent pas les produits chimiques. Autres plu value de cette sortie demeure les échanges des contacts. Les responsables de l'Association Bio Protec ont visité le site de Yéou à la veille des échanges pour pouvoir répondre au mieux aux préoccupations.



La représentante des services techniques de l'agriculture de Bouroum a exhorté les bénéficiaires à travailler sainement la terre sans l'utilisation de produits chimiques. Elle a rassuré les productrices de pomme de terre à persévérer car, dans la commune de Bouroum c'est une première, donc l'écoulement sera facile et la demande sera forte.

Une couverture médiatique intégrale des échanges a été assurée par la radio locale «Basnére» de Tougouri. Une table ronde a été également animée par les acteurs du voyage d'étude au sein de la radio Basnere. (Confère clé USB, contenant la table ronde).

7. Communication et visibilité du projet Yéou

L'implantation de panneaux

Six panneaux de signalisation comportant les logos des partenaires financiers et techniques ont été confectionnés et installés dans des carrefours stratégiques. Ces panneaux ont pour but de marquer la présence du Projet Yeou et indiquer sa situation géographique : Bouroum, Tougouri, Ridkulga, Belgo, Yeou carrefour et sur le site.



La réalisation d'un film institutionnel

Le document de projet a prévu cette activité pour permettre une meilleure capitalisation des bonnes pratiques en matière de reconversion. Pour ce faire, le studio «Moukass production» a été retenu pour mener cette activité. Un contrat d'une durée de 45 jours a été signé à cet effet.

La réalisation de ce film connaîtra la participation de tous les acteurs du projet : bénéficiaires directs, indirects, responsables administratifs et coutumiers, l'institution financière, les partenaires financier, etc. C'est aussi offrir une plage médiatique à tous ces partenaires et leur traduire toute la reconnaissance de l'AFEMIB en affichant leur identité comme acteurs de développement, soucieux et sensibles des réalités que vivent les femmes sur les sites d'orpaillages.

Ce film sera diffusé sur les chaînes de télévision pour une large communication du projet au public.

Cependant, la réalisation du film a connu un retard avec l'indisponibilité momentanée des partenaires financiers et techniques. Toutefois, 90% des interviews a été réalisé à ce jour.

8. Suivi du projet

Le suivi des activités est assuré par le coordonnateur du projet Yéou sous la supervision de l'AFEMIB. Ce suivi est effectif à toutes les étapes du projet. Il est encore plus visible dans les orientations et suggestions que mène le coordonnateur pour faire face à certaines réalités du terrain ou à des conditions naturelles.

Des supervisions et des entretiens téléphoniques avec les bénéficiaires du projet sont au quotidien des activités dans le souci de s'assurer du bon déroulement des opérations dans les conditions convenues entre les parties.

Au regard des résultats obtenus depuis le début de l'opérationnalisation du projet, avec l'adhésion constante et continue des autorités communales, administratives, coutumières et la détermination de la population de Yéou à s'approprier le projet, à tous les niveaux de sollicitation, nous avons un grand sentiment de satisfaction.

Ce qui explique l'état avancé du projet avec passion de tous les acteurs en dépit des conditions modestes et les conditions naturelles peu favorables.

Ces actions réalisées, reflètent la grande disponibilité de tous les acteurs, l'engagement et la détermination de l'AFEMIB à réussir ce projet, toutes choses qui nous rassurent pour le respect du délai d'exécution du projet.

II. LES DIFFICULTES, SUGGESTIONS ET PERSPECTIVES

1. Difficultés

Pour cette période de mars 2018 à janvier 2019, la prise en compte des suggestions ont permis de rendre mineur les difficultés. Seule celles liées à la nature constitue une grosse difficulté.

Cela demande plus de ressources que prévues et expose une difficulté financière.

La quantité d'eau est inférieure à la demande des producteurs. En effet, le débit du forage baisse considérablement pendant les périodes de mars à mai. Pour répondre à cet aléa climatique, l'AFEMIB sur les avis des services techniques a conseillé d'utiliser le périmètre goutte à goutte pendant la période de déficit hydraulique et accentuer les activités de commerce et d'élevage. Cette consigne est suivie par les bénéficiaires en attendant une solution durable au problème d'eau.

2. Suggestions / Perspectives

- Privilégier l'élevage et le petit commerce pendant la période de grandes canicules au regard des réalités du terrain en matière d'eau,
- Poursuivre les activités de renforcement permanent des capacités des bénéficiaires à travers l'ouverture d'un centre d'alphabétisation,
- Tenir une rencontre d'information avec les PTF,
- Construire un hangar et clôturer les équipements tels que les plaques solaires, le château métallique, etc,
- Réaliser un bassin de retenue d'eau pluviale pour renforcer la production maraîchère
- Réaliser l'étude d'impact après la clôture du projet,

III. LE BILAN FINANCIER

Ce point tout en constituant une partie intégrante est joint en annexe.

CONCLUSION

Forts de l'expérience et du savoir-faire acquis, les bénéficiaires s'investissent sérieusement dans ces activités génératrices de revenus afin d'atteindre une autonomisation financière. Ainsi, les bénéficiaires gagnent en respect et sont mieux intégrés dans leur communauté. Le site d'orpaillage et ses dangers n'est plus une option pour eux et pour leurs enfants.

Par ce projet, l'AFEMIB, veut se constituer également, une véritable force de la société civile Burkinabè en matière de protection et la promotion du bien être des communautés riveraines, pour peu qu'elle ait les appuis financiers conséquents. Elle veut aussi partager son expérience et être une alternative de résolution des crises que connaissent les sociétés minières au Burkina Faso. L'AFEMIB souhaite faire de ce projet pilote de Yéou, une école de reconversion sur le plan national.

ANNEXES

- RAPPORT FINANCIER + PIECES JUSTIFICATIVES DE LA PERIODE
- CLE USB CONTENANT LA TABLE RONDE
- LE RAPPORT DE LA FORMATION DU CENTRE D'ALPHABETISATION